

## **CONSEILLER(ÈRE) EN DOTATION ET FORMATION**

**(1 poste permanent)**

### **FONCTION :**

Relevant de la direction des ressources humaines, la personne titulaire du poste exerce un rôle-conseil, de soutien et d'accompagnement en matière de recrutement de main-d'œuvre et met en place des stratégies de recrutement afin de favoriser l'attraction, l'embauche et la rétention d'employés. Elle coordonne l'ensemble des activités de dotation et de formation. Elle effectue les analyses de besoins en matière de formation et de développement de compétences, et propose des activités et des plans de formation. Elle apporte un support professionnel aux membres de l'équipe dans l'accomplissement de divers mandats relatifs à la gestion des ressources humaines.

### **SERVICE :**

Service des ressources humaines.

### **FORMATION, EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCES :**

- Baccalauréat en ressources humaines ou relations industrielles ou toute autre formation dans un domaine connexe.
- 3 ans d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.
- Posséder un sens des connaissances approfondies des principales lois qui s'appliquent en gestion des ressources humaines (normes de travail, droits de la personne, équité en matière d'emploi, accès à l'égalité, protection des renseignements personnels, etc.).

### **ATOUT :**

- Être membre de l'ordre des CRHA.

### **HORAIRE DE TRAVAIL :**

- La semaine normale de travail est de 35 heures. En période estivale, l'horaire est établi sur 4 jours.

### **CONDITIONS SALARIALES :**

Selon le cadre normatif en vigueur.

### **ENTRÉE EN FONCTION :**

Mars 2022.

Si vous désirez relever ce défi et croyez posséder les habiletés requises, veuillez transmettre votre curriculum vitae accompagné des preuves scolaires **avant le 7 mars 2022 à 17 h** à l'adresse suivante :

### **CONCOURS 22-12**

Service des ressources humaines

Ville de Baie-Comeau

19, avenue Marquette

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

(418) 296-8186 (télécopieur)

Courriel : [rh@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:rh@ville.baie-comeau.qc.ca)

*Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel.  
Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.*